

## **INFORMATIONS SUR LA FORMATION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRUD'HOMALES 2008**

Plusieurs outils vont être mis à disposition pour la formation des candidats aux élections prud'homales :

- d'ici la fin du mois de mai, la NVO va éditer un guide qui devra être remis gratuitement à chaque candidat. Ce guide est un support utile dans la campagne et servira de support à la formation.
- Un CD ROM d'animation sera adressé à chaque union départementale qui sera un des outils mis à la disposition des formateurs.
- La formation syndicale fera parvenir à chaque organisation un module de formation. Le stage est prévu pour une durée de deux jours. Son contenu précise les enjeux de la campagne CGT en lien avec notre démarche syndicale. Il permet aussi d'acquérir des savoirs faire pour que chaque candidat soit un acteur de la campagne.

**Les formateurs trouveront tous ces documents sur la [plateforme ftp](#) de la formation syndicale à partir du 2 juin (au plus tard).**

Ces stages peuvent être programmés dès maintenant pour qu'ils se tiennent dès le début du mois de juin. Ils seront subventionnés s'ils respectent la maquette confédérale.

Pour sa part Prudis est entrain de réfléchir au contenu d'un stage destiné aux candidats qui seront élus pour la première fois. Ces formations « nouveaux élus » peuvent se programmer dès le lendemain des élections.

Le conseil d'administration de Prudis souhaite compte tenu ce qu'est l'activité prud'homale que tous les nouveaux élus aient pu bénéficier de cette formation avant la fin du mois de février 2009.